



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

### Légion d'honneur

Question écrite n° 40553

#### Texte de la question

M. Christian Ménard attire l'attention de M. le ministre délégué aux anciens combattants sur ceux qui ont combattu au sein de l'armée d'Afrique durant la Seconde Guerre mondiale. Les combats qui eurent lieu entre novembre 1942 et août 1944, ainsi que le débarquement de Provence, sont souvent négligés au profit de la première armée française, créée seulement le 29 septembre 1944. Cette première armée française divisée en deux corps d'armée était la composante essentielle des dix grandes unités venues d'Afrique. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui préciser, les mesures, comme par exemple l'octroi de la Légion d'honneur, qu'il compte prendre pour que soient reconnus les combattants ayant servi la France en Afrique durant la Seconde Guerre mondiale.

#### Texte de la réponse

Le ministre délégué aux anciens combattants entend préciser à l'honorable parlementaire que, dans le cadre des commémorations du 60e anniversaire des débarquements et de la Libération, un grand nombre d'anciens combattants, français et alliés, dont des anciens de l'armée d'Afrique, ont été ou seront honorés, notamment par l'attribution de décorations. Pour rendre hommage aux valeureux combattants de l'armée d'Afrique, le ministre a tenu par ailleurs à se déplacer en Corse, en Tunisie et en Italie, au cimetière français de Monte-Mario, près de Rome, où il a présidé une cérémonie rassemblant des anciens combattants marocains et tunisiens et les membres des principales associations françaises concernées. Cet hommage se poursuivra lors des cérémonies commémoratives du débarquement en Provence et, plus particulièrement, lors de la cérémonie internationale qui aura lieu l'après-midi du dimanche 15 août, à bord du porte-avions Charles-de-Gaulle. Les nombreuses cérémonies organisées par les villes que l'armée d'Afrique a largement contribué à libérer constitueront, quant à elles, autant de marques de reconnaissance due à ses combattants. Parallèlement, la publication, avec l'aval de la mission du 60e anniversaire des débarquements et de la Libération, de nombreux ouvrages mettant à l'honneur les vétérans de cette armée témoigneront de la gratitude de la nation à leur endroit. De nombreuses initiatives s'inscrivent dans cette démarche. Ainsi, à l'occasion du 60e anniversaire du débarquement en Provence, le musée de l'artillerie et le musée des troupes de marine présenteront conjointement avec l'association « Provence 44 » une exposition temporaire dont une partie sera consacrée à l'armée d'Afrique ; ils organiseront également un colloque international d'histoire au début du mois d'octobre 2004. Enfin, il convient de signaler que de nombreux établissements d'enseignement ont mené au cours de cette année scolaire, et poursuivront, l'an prochain, des actions pédagogiques visant à sensibiliser les jeunes aux sacrifices consentis par ceux qui ont permis que la France vive aujourd'hui dans la liberté et la démocratie.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Christian Ménard](#)

**Circonscription :** Finistère (6<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 40553

**Rubrique** : Décorations, insignes et emblèmes

**Ministère interrogé** : anciens combattants

**Ministère attributaire** : anciens combattants

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 1er juin 2004, page 3912

**Réponse publiée le** : 20 juillet 2004, page 5496